



RESEAU ACTION CLIMAT

Le Réseau Action Climat, fédération de 36 associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate Action Network International, réseau mondial de plus de 1300 ONG. Il couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat et l'industrie, et travaille à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

ACCELERER UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET JUSTE

Le changement climatique est l'une des premières préoccupations des Français, avec le pouvoir d'achat et la santé. Engager un projet fédérateur répondant à ces trois enjeux est le défi des années à venir.

Utiliser une voiture moins polluante, tout en se déplaçant davantage à vélo ou en transport collectif, vivre dans un logement bien isolé, équilibrer ses repas avec plus de protéines végétales et de la viande locale et de qualité, c'est bénéfique pour la santé et pour le climat. C'est aussi un gain de pouvoir d'achat, à condition de soutenir les ménages en situation de précarité dans l'investissement de départ pour un nouveau véhicule ou la rénovation de leur logement.

La France a un rôle clé à jouer en étant moteur pour les transformations à apporter dans les secteurs les plus émetteurs : le transport, l'industrie, l'agriculture et le bâtiment, tout en permettant de :

- **Réduire les fractures sociales et territoriales :** L'accessibilité des solutions pour tous et la réduction des inégalités, y compris territoriales, doit servir de boussole à l'ensemble des politiques publiques climatiques.
- **Faire de la France et de l'Europe les leaders de la transition :** Sortir collectivement de la dépendance aux énergies fossiles, développer les secteurs de transition écologique, adapter les modes de vie et anticiper les conséquences sociales de la décroissance des secteurs polluants, c'est garder une longueur d'avance.
- **S'appuyer sur la diversité des solutions et des acteurs :** La neutralité carbone en 2050 suppose des transformations profondes et rapides. C'est l'ensemble de la société, de par sa richesse et sa diversité, qui permettra de réduire au niveau requis les émissions de gaz à effet de serre.
- **Tirer parti des synergies offertes par une approche intégrée** incluant la nécessaire adaptation au changement climatique et permettant de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable.

LA SOBRIETE, UNE POLITIQUE A CONSTRUIRE

Les solutions technologiques nouvelles ne suffiront pas pour atteindre les objectifs climatiques. Certaines ne seront pas disponibles avant 2035 ou 2040 (avion à hydrogène), elles sont souvent très coûteuses et pour certaines d'entre elles, hypothétiques (relance du nucléaire). Il est donc nécessaire de s'appuyer sur une **véritable politique de sobriété**, qui peut être mise en œuvre rapidement dans les changements de modes de consommation et de production, et sur les technologies existantes. Les actions de réduction de la demande ne peuvent pas être réduites à des gestes individuels mais doivent être promues par des politiques publiques structurantes, ambitieuses et globales.

L'attrait de l'opinion pour de telles politiques a de plus changé, a fortiori chez les jeunes générations. L'objectif de réduction de la consommation de viande paraît par exemple aujourd'hui plus acceptable qu'au dernier exercice SNBC, avec par exemple la généralisation des repas végétariens à la cantine. Il en va de même pour le transport de voyageurs avec une sous estimation du potentiel de télétravail dans la SNBC actuelle ou encore une insuffisance de prise en compte du développement des modes de vie en proximité. Aussi le scénario sobriété "génération frugale" de l'ADEME montre les baisses d'émissions les plus importantes sans engager des paris sur des technologies controversées du captage et du stockage du carbone.

La sobriété n'est toutefois pas une contrainte de plus qui doit s'imposer aux ménages vulnérables, mais doit au contraire les aider à atteindre leurs besoins essentiels, tout en réduisant une sur-consommation au niveau global. Cela doit nous permettre d'atteindre la neutralité climatique, grâce à une transition juste, en évitant le véritable choc qu'est la crise climatique.

VERS UNE SOCIETE DU BAS-CARBONE

L'empreinte carbone moyenne des Français, qui s'élevait à 9,5 tonnes de CO₂ eq en 2017,

doit baisser d'environ 80 % d'ici 2050 pour parvenir aux 2 tonnes par an compatibles avec l'Accord de Paris. Cela implique un changement culturel et d'échelle de valeurs afin d'intégrer les limites planétaires et la préservation du vivant. Conjointement à des mesures de politiques publiques orientant les différents secteurs vers cette transformation, un renforcement de l'éducation à l'environnement et une régulation de la publicité sont indispensables.

L'intégration des enjeux environnementaux dans l'éducation à tous les âges est essentielle : dans la formation initiale et continue avec l'intégration des enjeux environnementaux et changements de pratiques, dans la formation des enseignants, dans les politiques de R&D. Une stratégie globale ainsi qu'une gouvernance partagée avec les parties prenantes, notamment les étudiants, est nécessaire. Cette transformation doit se faire avec comme impératif l'inclusion sociale et la solidarité.

Tendre vers une société décarbonée doit passer par un changement des aspirations profondes des citoyens, dont une part croissante rejette la consommation effrénée que la publicité encourage. En 2019, les investissements de publicité et de communication des secteurs automobile, aérien et énergies fossiles en France ont été de plus de 5,1 milliards d'euros (dont 4,3 milliards rien que pour l'automobile), créant autant d'injonctions contradictoires avec les messages de politiques publiques visant à sortir des énergies fossiles ou à utiliser des véhicules moins lourds et polluants.

Le Réseau Action Climat demande l'interdiction de toute promotion ou publicité, directe ou indirecte, ainsi que toute distribution gratuite ou promotionnelle, ou toute opération de parrainage en faveur de tout véhicule aérien, routier ou maritime motorisé fonctionnant à partir d'énergies fossiles à l'exception des véhicules dédiés aux services de transports en commun de proximité.

SOUVERAINETE ECONOMIQUE ET ECHANGES INTERNATIONAUX

L'empreinte carbone représente le double des émissions du territoire français et doit donc guider



STRATÉGIE FRANÇAISE
SUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT

les politiques climatiques en complément des émissions territoriales pour évaluer l'impact climatique global lié à la consommation française. Il faut donc fixer un objectif pour 2030 en termes de baisse de l'empreinte carbone et des émissions importées tout en précisant des trajectoires spécifiques pour les branches les plus émettrices, mettre en place des politiques spécifiques pour diminuer empreinte carbone et émissions importées et permettre un suivi régulier. Le [scénario négaWatt](#) aboutit à une baisse de l'empreinte carbone de **-38 % en 2030 par rapport à 2015** et à la neutralité carbone en 2050, conformément à l'objectif de 1,5°C. En termes de mesures, travailler sur la diminution de l'empreinte carbone demande **une triple approche** :

- **Réduction de la consommation et de la production** des produits et services via la sensibilisation et l'information des citoyens et des consommateurs à la sobriété d'usage, la régulation ou l'interdiction de la publicité sur certains types de produits, le développement de l'économie circulaire, la taxation de certains produits polluants mais aussi des limitations de mise en marché de certains types de produits neufs ;
- **Améliorer l'empreinte carbone des biens produits et consommés** sans diminution du niveau de consommation : améliorer le recyclage, réutiliser, réparer, améliorer la durée de vie et la réparabilité des produits, avancer sur la décarbonation de l'industrie partout dans le monde et mettre en place des normes et standards ambitieux ainsi que des limitations à l'importation pour des produits qui ne les respectent pas ;
- Faire des **choix stratégiques** (par branche) **en termes de relocalisation de certaines productions** allée à une diminution de la production pour éviter une hausse des émissions territoriales, et ce malgré la faible intensité carbone de l'électricité et des procédés de production sobres pour baisser l'impact carbone unitaire pour chaque produit.

REUSSIR UNE TRANSITION JUSTE

Il faut un ensemble de soutiens financiers, humains et techniques dans un cadre de politiques cohérentes et holistiques pour assurer que la transition écologique soit ambitieuse et socialement acceptable :

- Aides financières durables pour les factures énergétiques des ménages modestes ([le chèque énergie est sous-dimensionné](#), aide à la rénovation complète des logements),
- Accompagnements financiers pour orienter le choix des ménages vers des options plus écologiques avec un soutien renforcé pour les ménages vulnérables [vers un zéro reste à charge](#),
- Financements publics pour stimuler la R&D dans les technologies bas carbone nécessaires (contrairement à l'avion vert ou les SMR dans [France 2030](#)).

La massification des solutions pour baisser nos émissions ne peut se réaliser que si elles sont accessibles à tous. La hausse du niveau de vie des ménages les plus précaires via des réformes fiscales [doit être prioritaire](#) (et [ici](#)).

Les acteurs publics doivent, pour :

- **Les entreprises**, [conditionner les aides publiques au respect de trajectoires climatiques sectorielles](#) et accompagner la transformation des modèles économiques basés sur la croissance, notamment pour les secteurs incompatibles avec la transition ;
- **Les collectivités**, assurer que leurs moyens financiers et humains soient adaptés pour aider à la justice sociale (identifier les ménages précaires, distribuer les aides auprès des particuliers et entreprises, former les acteurs à la transition etc.), en considérant les inégalités sociales entre les territoires dans l'allocation de ces moyens ;
- **L'emploi** : anticiper et accompagner les reconversions des travailleurs et sous-traitants des secteurs polluants, assurer la qualité et la protection sociale des emplois dans les secteurs de la transition écologique ainsi que l'adaptation de l'offre de formation aux nouvelles compétences. Sur la reconversion, **l'Etat** doit être planificateur, au vu de l'absence d'anticipation de la part des acteurs économiques (court-termistes et ne se saisissant pas de cet enjeu), et mettre en place des fonds pour accompagner salariés et entreprises concernés.

LES OUTILS DE POLITIQUE PUBLIQUE

L'ampleur des transformations à engager dans de nombreux secteurs et impliquant des acteurs divers (particuliers, entreprises, collectivités, ...) nécessite de s'appuyer sur un ensemble de leviers de politique publique, de la sensibilisation à l'obligation.

Ainsi, si l'éducation à l'environnement et la sensibilisation des consommateurs sont essentiels, elles seront inefficaces si la **publicité** n'est pas elle-même régulée.

Afin d'augmenter le nombre de rénovations performantes, **l'obligation de rénovation** prônée par la Convention Citoyenne pour le Climat devra être mise en oeuvre, tout en réduisant le reste à charge pour les propriétaires les plus modestes ([il est encore de 38,6 %](#)) et en fournissant un appui technique pour la réalisation des travaux.

Les options de **mobilité durable** ne sont pas les mêmes en fonction des revenus et des infrastructures en place, ce que la transition juste doit compenser en interdisant certaines options technologiques (fin de vente des voitures diesel et essence en 2030), en mobilisant des financements publics pour des alternatives (trains) et en accompagnant les ménages (via des aides à l'achat des véhicules propres, etc.). Elle doit aussi s'appuyer sur un aménagement des territoires cohérent avec une sobriété d'usage du transport.

Par ailleurs, les pouvoirs publics doivent **créer des marchés pour de nouveaux produits plus écologiques** (comme l'acier et le ciment bas carbone) grâce aux marchés publics et à l'évolution rapide des normes et des standards en conformité avec les évolutions technologiques.

Là où c'est possible, il faut songer à une **mise en place progressive des dispositifs avec un calendrier en accord avec les objectifs climat** ([comme pour la suppression des aides néfastes au climat](#)) pour l'acceptabilité sociale et économique.

La **composante carbone**, gelée en 2018 suite aux mobilisations des gilets jaunes, reste injuste car elle pèse plus sur les ménages modestes. La tarification du carbone fait partie d'un mix de politiques souhaitable mais son impact injuste doit être annulé via la redistribution d'une partie des recettes [aux ménages des premiers déciles](#) et l'utilisation du reste des recettes pour des

solutions écologiques accessibles à tous. Le Réseau Action Climat est opposé à l'élargissement du système d'échange des quotas CO2 européen au secteur du bâtiment et du transport pour [son impact sur les ménages précaires](#).

LE RÔLE DES POLITIQUES TERRITORIALES

L'articulation entre Etat et territoires doit répondre aux principes suivants : cohérence entre les échelles qui nécessite des outils communs et adaptation des politiques aux territoires, tout en créant un espace de dialogue entre acteurs. L'Etat doit fixer le cadre général et des objectifs nationaux suffisamment ambitieux, et les collectivités territoriales doivent réaliser leur propre stratégie selon les potentiels et avec les acteurs du territoire, avec des indicateurs communs, additionnables. La cohérence entre les objectifs nationaux et la somme des objectifs territoriaux doit ensuite être consolidée via un processus itératif. Ce processus devrait être similaire entre les Régions et les collectivités infra-régionales.

Les leviers pour accélérer la transition écologique sont à la fois dans le cadre fixé par l'Etat et une planification obligatoire, ainsi que dans **la mise en œuvre des financements supplémentaires pérennes et fléchés à la transition locale**. Ils doivent être suffisants à la fois pour l'investissement et le fonctionnement (ingénierie territoriale). A cela s'ajoute un besoin urgent d'outils et de méthodologie uniques : actuellement, il est impossible d'additionner les ambitions des politiques climat locales (SRADDET, PCAET etc.) pour connaître leur cohérence nationale. Enfin, il faut établir des outils d'aide à la décision et de sélection pour définir quels sont les projets locaux compatibles ou non avec les trajectoires climatiques (grâce aux ODD).

L'important est actuellement de pouvoir faire le **suivi des financements et des projets locaux pour le climat** : cela implique de créer les outils et de fournir les données nécessaires à ce suivi. Par ailleurs, un état des lieux des financements actuellement dédiés aux politiques climat locales serait nécessaire pour mieux identifier les besoins et leviers. Enfin, l'articulation des différentes politiques nécessite surtout des moyens humains suffisants, et donc de l'ingénierie pérenne et formée à ces enjeux.

LA REPARTITION PAR SECTEUR

Le Réseau Action Climat préconise un **objectif plancher de -55 % d'émissions de gaz à effet de serre pour 2030**, qui, s'il veut prendre en compte l'équité climatique à l'échelle mondiale ([la "part juste"](#)), doit tendre vers -65 %.

Chaque secteur doit être analysé au vu de ses capacités d'atténuation. Il ne s'agit donc pas de répartir la baisse des émissions de manière uniforme mais d'étudier les éventuels blocages et de prendre compte les évolutions ayant eu lieu depuis la SNBC2 ainsi que l'accélération à mener. Les nouveaux objectifs impliquent dans tous les cas de pousser les curseurs au maximum dans tous les secteurs pour des baisses rapides des émissions (d'ici 2030).

La répartition de l'effort supplémentaire devra être réalisée de manière transparente et accompagnée d'une vision claire des changements à engager et des mesures nécessaires pour accompagner ces évolutions et obtenir ainsi un soutien de la population.

Deux leviers principaux pour considérer cette répartition :

- **Revaloriser la prise en compte de la sobriété** dans les changements de modes de consommation et de production : cf partie sobriété ;
- **S'appuyer sur des technologies de décarbonation matures et accessibles.** C'est le cas notamment de l'industrie lourde pour laquelle les technologies existent mais nécessitent un accompagnement pour leur mise sur le marché. Pour le secteur agricole, des points d'étapes permettent de changer l'orientation des financements et d'orienter la production agricole vers plus d'écologie via le Plan stratégique national, modifiable chaque année. Pour les transports, on peut voir une pénétration plus importante des véhicules électriques dans d'autres pays européens (Norvège ou Allemagne) qui montrent qu'il est possible d'avancer plus vite sur cette question. De même, le retard sur les renouvelables par rapport aux autres pays européens nous pousse à agir plus fortement pour leur déploiement.

LES TRANSPORTS

La sobriété est prioritaire pour réduire les émissions du secteur des transports. Il faut raisonner en analyse du cycle de vie (ACV) pour analyser les émissions : aucun véhicule n'est "propre" ou neutre en carbone. Il s'agit donc de **réduire la demande de transport** et de **travailler à la décarbonation de la demande résiduelle**.

Il faut notamment :

- Renforcer les objectifs fixés par la SNBC concernant la réduction des distances parcourues, le report modal vers les modes moins polluants et le taux de remplissage des véhicules ;
- Renforcer les investissements publics dans le report modal, notamment dans le secteur ferroviaire et les infrastructures cyclables ;
- Réduire le poids des véhicules en abaissant le malus poids ;
- Interdire les lignes aériennes lorsqu'il existe une alternative en train en moins de 5 heures ;
- Interdire toute extension d'aéroport entraînant une augmentation du trafic.

Nous devons aussi accélérer la transition du secteur automobile. Pour maximiser nos chances d'atteindre nos objectifs climatiques, il faut viser la **fin de vente des véhicules essence, diesel et hybrides dès 2030**, au-delà de 2035 cela nécessiterait de doubler l'effort de report modal.

Enfin, **le transport routier** représente près de 40 % des émissions du secteur et 89 % de l'ensemble du transport terrestre de marchandises. Pour les réduire, deux leviers sont à mobiliser :

- **La réduction de la demande de transport** avec une relocalisation et un raccourcissement des chaînes logistiques, une mutualisation de la logistique de proximité, un développement des commerces de proximité ainsi qu'une réduction globale des quantités de marchandises transportées ;
- **Le report modal** en mettant en œuvre une fiscalité plus équitable entre les modes de transport de marchandises et en internalisant les coûts externes de ces derniers, en supprimant au plus vite, et

avant 2030, le remboursement fiscal sur le gazole routier et en mettant en place une redevance kilométrique d'utilisation de l'infrastructure pour les poids-lourds de plus de 3,5 tonnes.

LE BATIMENT

La hausse du prix des énergies renforce la priorité à donner à l'isolation des bâtiments existants, et notamment des passoires énergétiques, pour réduire la consommation énergétique en particulier pour le chauffage. Environ 70.000 rénovations globales de logements sont actuellement effectuées par an contre les 370.000 prévus dans la SNBC après 2022 et 700.000 à partir de 2030. Ces rénovations doivent atteindre un niveau de consommation de 80 kWh/m2/an EP. Il reste [plus de 7 millions de passoires énergétiques](#). L'interdiction de location pour les logements les plus énergivores ne commence qu'en 2025. Il faut d'urgence améliorer l'accompagnement technique, financier, la disponibilité et la qualité du travail des artisans et les aides financières pour aller vers un zéro reste à charge pour les ménages les plus modestes.

La réduction de l'empreinte carbone de la construction nécessite une approche plurielle : substitution vers des matériaux biosourcés lorsque cela est possible, réutilisation ou incorporation de matière recyclée (fines de béton, aluminium, acier) et utilisation de matériaux issus de procédés industriels décarbonés (acier vert, ciment avec une faible part de clinker). L'introduction dans les cahiers des charges et la commande publique du bâtiment de critères environnementaux tels qu'une part minimale d'utilisation de recyclé ou d'application de nouvelles normes sur les matériaux de construction est une solution permettant à la fois de créer des marchés pour ces produits décarbonés et de réduire l'empreinte des matériaux dans la construction.

Enfin, la **sobriété** est primordiale dans l'atteinte des objectifs climat comme le montre le [scénario "génération frugale"](#) de l'ADEME. Il convient d'aller au-delà des hypothèses de la SNBC2 et d'engager une meilleure utilisation des surfaces existantes, pénaliser des situations de non occupation, limiter la location courte durée (style AirBnB) et renforcer la sensibilisation sur des actions individuelles de sobriété des usages.

L'AGRICULTURE

La transition agroécologique massive et l'accompagnement de l'évolution de la composition de l'assiette sont prioritaires pour diminuer les émissions de GES associées au secteur agricole. Ces mesures passent par la PAC et ses déclinaisons nationale et régionales, mais aussi par les politiques et mesures publiques ad hoc (par exemple : renforcement du plan ambition bio, renforcement du plan protéines végétales, création d'un plan de transition de l'élevage, planification de la sortie des engrais azotés de synthèse via l'application d'une redevance et d'un plafonnement d'azote par hectare, programme de transmissions / installation / conversion pour favoriser des pratiques agroécologiques, etc.).

Les finances publiques étant limitées, il est difficile de faire cohabiter plusieurs systèmes. **L'ensemble des politiques publiques doivent être tournées vers la transition agroécologique.** Enfin, l'idée de la liberté de choix dans l'alimentation est un leurre : cette liberté n'existe pas aujourd'hui du fait de la publicité, du modèle de distribution (par exemple les très fortes marges prises par les distributeurs sur les produits bio), de l'insuffisance de l'offre végétarienne dans les cantines et toute la restauration collective. Les mesures nécessaires doivent aujourd'hui être mises en place pour accompagner l'évolution de l'assiette de tous et pour assurer un accès digne à une alimentation de qualité (formation du corps médical, menus dans la restauration collective, affichage environnemental prenant en compte à la fois les enjeux climatiques mais aussi les autres enjeux environnementaux, etc.).

VERS LA FIN DES ENERGIES FOSSILES

Pour sortir des énergies fossiles, **il s'agit de fixer un cap vers les énergies renouvelables, avec plus d'efficacité énergétique et une politique ambitieuse de sobriété.** Les territoires doivent être au centre de l'action, en utilisant au mieux les gisements disponibles et en intégrant les acteurs locaux à la gouvernance, cela lié à une interconnexion régionale voire internationale forte et au développement des capacités de stockage.

La France [subventionne largement les énergies fossiles au détriment des énergies renouvelables](#), ce qu'il faut arrêter dès maintenant. Au contraire, des sources

décarbonées doivent servir à l'approvisionnement, avec une électrification croissante de certains usages ou le développement d'alternatives comme les biocarburants de deuxième génération pour les transports. Notre parc électrique, certes bas carbone, est vieillissant et tabler sur une prolongation de l'ensemble du parc est hasardeux (pas de certitude que les réacteurs puissent dépasser les 50 ans, détection récente de phénomènes de corrosion inattendus, etc.). **Une relance de l'industrie nucléaire ne nous permettra pas d'atteindre nos objectifs climatiques** : cette énergie est trop lente à déployer (pas avant 2037 au mieux), peu résistante aux risques (géopolitiques, naturels ou climatiques) et a des coûts exponentiels qui détournent les investissements nécessaires pour l'efficacité énergétique et le développement de toutes les énergies renouvelables.

RTE et l'ADEME rappellent que cela se joue dans la décennie à venir, avec un développement massif des énergies renouvelables (électricité, chaleur et gaz) **pour réduire nos émissions d'ici à 2030**. L'AIE, dans son rapport [Net Zero](#) indique que les Etats développés devraient avoir complètement décarboné leur mix électrique en 2035 pour respecter les +1,5°. Cependant, aucun chemin pour sortir des énergies fossiles ne sera facile, le 100 % renouvelables comporte aussi des défis, d'où la complémentarité des politiques de sobriété, pour aussi éviter le surdimensionnement des moyens de production renouvelables et favoriser leur acceptabilité. A cela s'ajoute le fait que les conditions de durabilité de déploiement des infrastructures soient intégrées dès les phases amont.

CONCLUSION

Pour atteindre l'objectif de la neutralité climatique en 2050, **la France devra mettre en œuvre des politiques ambitieuses de transition écologique tout en s'assurant que cette transition soit accessible aux plus démunis**.

La France a les capacités pour agir au plus vite en se dotant d'une stratégie énergie climat à la hauteur de l'urgence climatique dans tous les secteurs et en gardant comme piliers fondamentaux la sobriété et l'efficacité

énergétique, la transition juste et l'importance de l'implication de tous les acteurs et du débat démocratique dans cette transition.

Thèmes du débat auxquels le cahier d'acteur contribue :

1. *Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?*
2. *Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?*
3. *Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?*
4. *Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?*
5. *Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?*
6. *Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?*
7. *Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?*
8. *Comment baisser les émissions du transport ?*
9. *Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?*
10. *Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?*
12. *Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?*